

Vos titres de transport

- ▶ Forfait Navigo : à la semaine ou au mois
- ▶ Forfait Navigo Annuel
- ▶ Carte Imagine R "étudiant" et "scolaire" : valable une année scolaire
- ▶ Ticket t+ (en carnet de 10) : valable pendant 1h30, il permet les correspondances bus/bus et bus/tram sauf trajet aller/retour
⇒ à valider à chaque montée
- ▶ Ticket d'accès à bord : vendu à l'unité par le conducteur (merci de faire l'appoint)
- ▶ Carte Mobilis : valable 1 jour
- ▶ Carte Scolaire
- ▶ Forfait Solidarité Transport
- ▶ Carte Paris Visite
- ▶ Ticket Jeune Week-end (et jours fériés)
- ▶ Nouveau Forfait Améthyste : renseignements sur le site www.navigo.fr ou auprès du Conseil Général de votre département de résidence



optile



Abonnements, cartes ou tickets, la validation est obligatoire pour tous à chaque montée. Voyager sans titre, c'est une amende ! Voyager sans valider, c'est une amende !

+ d'infos L'information en direct
01 30 46 96 60

Horaires et itinéraires
www.transdev-idf.com
ou www.transport-idf.com

Acheter votre titre de transport

- ▶ T+ en carnets de 10 en vente auprès des conducteurs
- ▶ Au dépôt de Transdev Houdan
- ▶ En gare SNCF et RATP
- ▶ En kiosque de Mantes-la-Jolie

Nous écrire

Transdev
Établissement de Houdan
ZAC de la Prévôté
Route de Bû
78550 HOUDAN

Les objets trouvés sont relevés en fin de journée.
Appelez au 01 30 46 96 60.

HOUDAN **60**
MANTES-LA-VILLE

Horaires valables à partir du 3 septembre 2013



Ce car circule du lundi au vendredi

Ce car passe par :

- HOUDAN
- Richebourg
- Orvilliers
- Mulcent
- Courgent
- Septeuil
- Rosay
- Villette
- Vert
- Auffreville/Brasseuil
- MANTES-LA-VILLE



60

Houdan ► Mantes-La-Ville

60

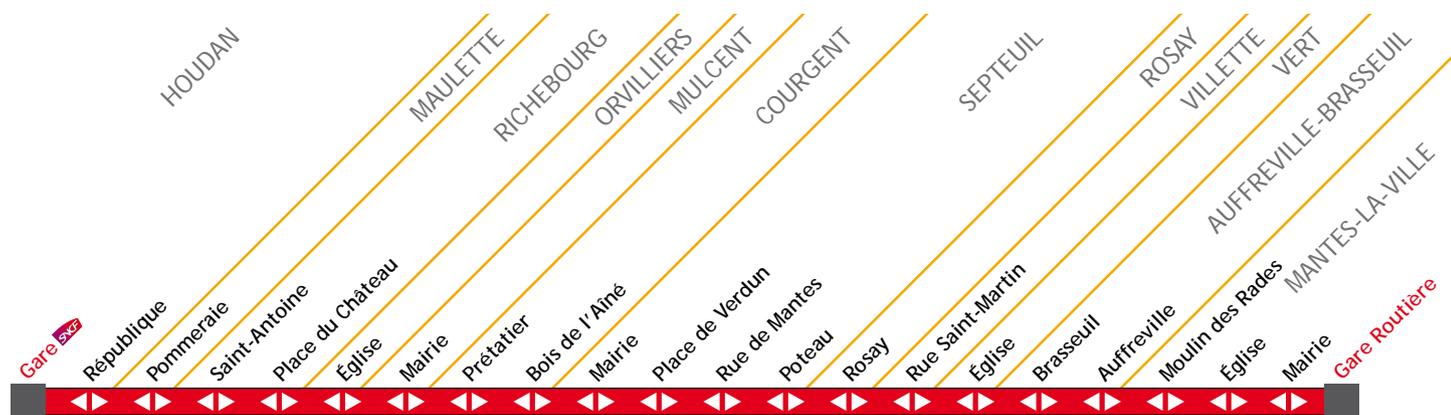
Mantes-La-Ville ► Houdan

► du LUNDI au VENDREDI

Période de vacances scolaires*	LàV
Période Scolaire*	LàV
HOUDAN Gare	05:45 06:04 06:35
HOUDAN République	05:47 06:06 06:37
HOUDAN Pommeraie	05:48 06:07 06:38
RICHEBOURG Saint Antoine	05:52 06:11 06:42
RICHEBOURG Place du Château	05:53 06:12 06:43
ORVILLIERS Eglise	05:57 06:16 06:47
MULCENT Mairie	06:01 06:20 06:51
COURGENT Prétatier	06:04 06:23 06:54
COURGENT Bois de l'Aîné	06:05 06:24 06:55
SEPTEUIL Mairie	06:09 06:28 06:59 18:50
SEPTEUIL Place de Verdun	06:10 06:29 07:00 18:51
SEPTEUIL Rue de Mantes	06:11 06:30 07:01 18:52
SEPTEUIL Poteau	06:12 06:31 07:02 18:53
ROSAY Rosay	06:14 06:33 07:04 18:55
VILLETTE Rue St Martin	06:16 06:35 07:06 18:57
VERT Eglise	06:19 06:38 07:09 19:00
AUFFREVILLE/BRASSEUIL Brasseuil	06:20 06:39 07:10 19:01
AUFFREVILLE/BRASSEUIL Auffreville	06:21 06:40 07:11 19:02
MANTES LA VILLE Moulin des Rades	06:23 06:42 07:13 19:04
MANTES LA VILLE Eglise	06:26 06:45 07:16 19:07
MANTES LA VILLE Mairie	06:30 06:49 07:20 19:11
MANTES LA VILLE Gare Routière	06:35 06:54 07:25 19:16

► du LUNDI au VENDREDI

Période de vacances scolaires*	LàV
Période Scolaire*	LàV
MANTES LA VILLE Gare Routière	07:00 18:25 18:50 19:20
MANTES LA VILLE Mairie	07:04 18:28 18:53 19:23
MANTES LA VILLE Eglise	07:05 18:30 18:55 19:25
MANTES LA VILLE Moulin des Rades	07:06 18:31 18:56 19:26
AUFFREVILLE/BRASSEUIL Auffreville	07:08 18:32 18:57 19:27
AUFFREVILLE/BRASSEUIL Brasseuil	07:09 18:33 18:58 19:28
VERT Eglise	07:12 18:35 19:00 19:30
VILLETTE Rue St Martin	07:14 18:38 19:03 19:33
ROSAY Rosay	07:17 18:40 19:05 19:35
SEPTEUIL Poteau	07:19 18:43 19:08 19:38
SEPTEUIL Rue de Mantes	07:20 18:45 19:10 19:40
SEPTEUIL Place de Verdun	07:21 18:47 19:12 19:42
SEPTEUIL Mairie	07:22 18:50 19:15 19:45
COURGENT Bois de l'Aîné	19:17 19:47
COURGENT Prétatier	19:18 19:48
MULCENT Mairie	19:21 19:51
ORVILLIERS Eglise	19:24 19:54
RICHEBOURG Place du Château	19:27 19:57
RICHEBOURG Saint Antoine	19:28 19:58
HOUDAN Pommeraie	19:32 20:02
HOUDAN République	19:33 20:03
HOUDAN Gare	19:34 20:04



◀▶ Arrêt desservi dans les deux sens
▶ Arrêt desservi dans un seul sens

5

Zone Navigo

Jours et périodes de circulation

* Voir calendrier

LàV	Lundi à vendredi (sauf jours fériés)
LMJV	Lundi, mardi, jeudi, vendredi (sauf jours fériés)
Me	Mercredi (sauf jours fériés)



Ces horaires sont fournis à titre indicatif. Pour ne pas manquer le passage de votre bus, présentez-vous au moins 5 minutes avant l'horaire affiché.

Calendrier des vacances scolaires 2013-2014

Reprise des cours	Le mardi 03 septembre 2013 au matin
Toussaint	Du 20 octobre 2013 au 03 novembre 2013 inclus
Noël	Du 22 décembre 2013 au 05 janvier 2014 inclus
Hiver	Du 16 février 2014 au 02 mars 2014 inclus
Printemps	Du 13 avril 2014 au 27 avril 2014 inclus
Début d'été	À partir du 06 juillet 2014



**PORT OBLIGATOIRE
DE LA CEINTURE
DE SÉCURITÉ**

Décret du 9 juillet 2003 au Journal Officiel
Sanction pour non port de la ceinture de sécurité :
contravention de 4^e classe de 135€

Ne circule pas le 1^{er} mai



**POUR VOTRE SÉCURITÉ,
LA MONTÉE ET LA DESCENTE
EN DEHORS DES ARRÊTS SONT
INTERDITES !**

Voyager tranquille

Bien prendre le bus

- ▶ Je fais signe au conducteur.
- ▶ Je monte toujours par la porte avant du bus.
- ▶ Je valide mon titre de transport.
- ▶ Je demande l'arrêt en appuyant sur le bouton « arrêt demandé ».
- ▶ Je descends toujours par les portes arrières du bus.

Quelques conseils

- ▶ Si vous voyagez avec des bagages ou une poussette, veillez à ne pas entraver le passage. Vélos, rollers sont interdits à bord des véhicules.
- ▶ Seuls les chiens guide d'aveugle sont admis à bord. Les autres animaux doivent voyager dans un sac ou un panier. Les animaux de grande taille sont seulement admis de 9h à 16h, à condition qu'ils soient muselés.

